

Septembre
2022

Transformation du pont Anne-de-Bretagne

Réponse des élus à l'atelier citoyen



ma rue
mon quartier
ma ville

SOMMAIRE

ÉDITO	UNE NOUVELLE ÉTAPE DE DIALOGUE CITOYEN	LE TRAVAIL DE L'ATELIER CITOYEN	LES GRANDES ÉTAPES DE L'ATELIER CITOYEN	L'ATELIER CITOYEN : CE SONT EUX QUI EN PARLENT LE MIEUX
3	4	6	10	12
	LE PONT IMAGINÉ PAR LES CITOYENS	LE PROJET DE PONT RETENU PAR LES ÉLUS	LES RÉPONSES DE LA COLLECTIVITÉ À L'AVIS CITOYEN	LES PROCHAINES ÉTAPES
	14	15	16	28

ÉDITO



“ En 2015, le Grand Débat citoyen “Nantes, la Loire et nous” avait fait émerger une demande d’amélioration des conditions de franchissement du fleuve, notamment au niveau du pont Anne-de-Bretagne.

La transformation de ce pont était l’un des engagements majeurs (engagement n° 20) que nous avons pris pour répondre aux enjeux d’aujourd’hui : un pont nature, véritable espace de vie et de loisir, proposant un espace public apaisé, tout en permettant à chaque moyen de déplacement d’y trouver sa place en toute sécurité. Nous avons entendu ces besoins et nous nous sommes engagés à y répondre avec une volonté affichée : faire participer les citoyens afin de répondre au mieux aux enjeux de la ville de demain.

Cette nouvelle étape de dialogue citoyen a prouvé, une fois de plus, qu’elle est un réel apport en matière de conception d’un ouvrage et d’aménagement d’espace public majeur pour la métropole.

Les différents points d’étapes, mêlant des temps d’immersion du groupe de citoyens dans le sujet, des temps de questionnements des trois candidats retenus pour répondre, de formulation d’enjeux, d’analyse et de recommandation, ont permis au panel non seulement de vérifier l’intégration des usages attendus, mais aussi de nous apporter un regard éclairé.

La Commission consultative, constituée d’élus et d’expert, s’est nourrie de cet avis citoyen riche d’enseignements pour finaliser le choix de l’équipe lauréate.

Le projet que nous avons décidé de retenir l’a été justement parce qu’il répond au mieux aux attentes des citoyens, futurs usagers, et aux enjeux et défis de la fabrique de la ville de demain, écologique et solidaire. Ce trait d’union entre les rives, repensé et réaménagé, deviendra demain réalité.

Je remercie vivement tous les citoyens et toutes les citoyennes qui ont participé à l’élaboration de ce projet pour leur implication et leur pertinence. »



Johanna Rolland,
Maire de Nantes
et Présidente de
Nantes Métropole



Une nouvelle étape de dialogue citoyen

En sept ans, du Grand Débat « Nantes, la Loire et nous » au développement des nouvelles lignes de transports, plusieurs dispositifs de dialogue citoyen ont permis d'inscrire le projet de transformation du pont Anne-de-Bretagne dans une réflexion plus large, basée sur les usages. Les habitants et usagers ont, en effet, été associés à chaque étape, leur donnant la parole, recueillant leurs recommandations, leurs avis et leurs envies.

Le projet de transformation du pont Anne-de-Bretagne prend bien sa source dans le dialogue citoyen métropolitain, en 2014 et 2015, à l'occasion du Grand Débat « Nantes, la Loire et nous ». Une nouvelle ambition se dessine alors : la métropole se tourne à nouveau vers son fleuve. 40000 habitants et usagers de la Métropole y contribuent, partagent leurs envies, donnent leur avis... Et 30 engagements y projettent l'avenir de la Loire sur le territoire, dont l'engagement n° 20 pour une Loire plus franchissable.



Une vision citoyenne dès la genèse du projet

Cette nouvelle étape de dialogue citoyen s'inscrit dans la continuité de sept précédentes concertations qui ont réuni les métropolitains autour : des ateliers citoyens « île de Nantes », « place de la Petite-Hollande », « La rue pour tous » (évaluation de la démarche pour accélérer la pratique de la marche et du vélo en ville), de la concertation « développement des nouvelles lignes de tramway », de la commission de suivi des engagements du Grand Débat « Nantes, la Loire et nous » et l'élaboration concertée du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) et du Plan de déplacements urbains (PDU).

En amont du travail de l'atelier citoyen, d'autres instances telles que la Conférence Permanente Loire, le Conseil Métropolitain pour l'Accessibilité Universelle, le Conseil nantais de la nuit, le Comité des partenaires de la mobilité, ont également réfléchi au projet pour éclairer les travaux. Par ailleurs, une Commission consultative, composée d'élus et d'experts, et des services techniques de la collectivité, a suivi de près les différentes étapes du dialogue compétitif.



Un programme partagé

Entre 2014 et aujourd'hui, l'ensemble de ces expressions, réflexions et propositions collectives, riches de perspectives, ont permis à la collectivité d'acter des décisions, dont le projet de transformation du pont Anne-de-Bretagne. Et c'est dans cette même logique de dialogue citoyen que la collectivité a souhaité associer à nouveau les habitants de la métropole pour penser ensemble le futur pont, espace public à part entière.

Des citoyens associés au dialogue compétitif

Du fait de la complexité technique de l'ouvrage projeté, Nantes Métropole a choisi le cadre d'un marché de conception-réalisation, passé selon une procédure de dialogue compétitif. Ce dispositif spécifique de marché public a l'avantage de permettre à plusieurs candidats de faire évoluer leur offre grâce à différentes phases d'échange avec la collectivité, maître d'ouvrage. Par ces échanges et ces allers-retours, le dialogue compétitif offre un projet final plus abouti et plus en adéquation avec les attentes de la collectivité.

La particularité du dialogue compétitif engagé pour le pont Anne-de-Bretagne réside dans le fait que les élus ont souhaité associer des usagers-habitants dès la consultation des trois candidats. Il est rare de solliciter les citoyens à ce stade de procédures très contraintes, soumises à confidentialité et généralement resserrées dans un dialogue à trois : élus, services et candidats. Bénéficier de l'expertise d'usage des citoyens nantais et métropolitains, dans un dialogue compétitif, permet d'enrichir et de faire progresser les projets.



Les offres de ce dialogue compétitif métropolitain ont donc bénéficié d'un triple éclairage : celui de l'avis de l'atelier citoyen, celui des équipes techniques et celui d'une Commission consultative composée d'élus et d'experts.

Les grandes dates du dialogue compétitif et du dialogue citoyen



Le travail de l'atelier citoyen

Les élus de la Métropole ont souhaité associer les citoyens à la procédure de dialogue compétitif. Par leurs questionnements, leurs étonnements, leur formulation d'enjeux, les citoyens ont, au fil des mois, bâti un dialogue constructif avec les trois équipes en compétition. Ces allers-retours ont permis d'alimenter les offres et de les faire progresser.



Percevoir une pluralité de points de vue

L'atelier citoyen était composé de 30 citoyens, sélectionnés de manière à respecter l'équilibre en termes de parité, de classes d'âge, de catégories socioprofessionnelles, de diversité des modes de déplacement, d'usages et de fréquentation des lieux, d'ancienneté sur le territoire, de résidence...

Les équipes de Médiation & Environnement et de Vox Operatio ont été sélectionnées pour constituer ce panel et animer l'atelier. Deux modes de recrutement ont été engagés : un appel à candidature via tirage au sort et un autre via des candidatures spontanées. L'objectif du panel était de 50 % de recrutements par tirage au sort et 50 % par candidatures spontanées.

En octobre 2021, 3000 lettres ont été envoyées sur des adresses tirées au sort. Environ 300 candidatures spontanées avaient été reçues en parallèle. Un groupe de 30 personnes approchant au mieux le respect des critères retenus a alors été constitué.



Des réflexions nourries par des experts

L'atelier citoyen était porté par les élus métropolitains, Bertrand Affilé (Vice-président de Nantes Métropole délégué aux Mobilités et maire de Saint-Herblain) et Christelle Scuotto (6^e Vice-Présidente de Nantes Métropole déléguée au Dialogue citoyen et citoyenneté métropolitaine), ainsi que par les élus nantais, Bassem Asseh (1^{er} Adjoint de la maire de Nantes, délégué à la proximité et au dialogue citoyen) et Thomas Quéro (Adjoint de la maire de Nantes, délégué à la forme de la ville, urbanisme durable, projets urbains, travaux ; conseiller métropolitain, en mission auprès de Pascal Pras).

L'atelier citoyen a été accompagné par les services techniques de la Métropole et animé par une équipe de professionnels. Des experts extérieurs sont également intervenus pour nourrir leurs travaux : architecte, enseignant-chercheur sur le climat, agents de Nantes Métropole en charge des dossiers sur la centralité, etc.



Remise de l'avis citoyen



Confidentialité et équité

Les travaux ont été conduits suivant le principe de confidentialité et d'équité de traitement des candidats conformément au cadre juridique imposé par le dialogue compétitif. L'avis citoyen ne peut être publié pour des raisons de confidentialité. En effet, un dialogue compétitif préserve toujours le travail de candidats dont le projet n'a pas été retenu.



Des habitants et usagers très impliqués

Dans un premier temps, le panel citoyen a découvert le programme confié par Nantes Métropole aux trois équipes candidates et a identifié des enjeux de la transformation du pont en produisant une note d'étonnement à l'attention des élus.

Il a ensuite pris connaissance des trois propositions initiales de chaque candidat sur la base d'un document de synthèse produit par chacun. Il a rédigé un carnet de recommandations à l'attention de chaque équipe pour la suite du dialogue compétitif. Ce carnet de recommandations fait état, notamment, des attentes des citoyens sur chaque projet, sur les besoins de clarification, sur des évolutions souhaitées...

L'atelier citoyen a enfin analysé la deuxième offre de chaque équipe et a produit un avis sur chacun d'eux et sur la manière dont les équipes candidates ont fait évoluer leurs propositions entre l'offre 1 et l'offre 2. C'est là toute la richesse du processus d'aller-retour. En effet, la contribution du panel de citoyen a ainsi introduit des points de vue d'habitants et d'usagers du futur pont, en privilégiant l'intérêt général.



COMPOSITION DU PANEL CITOYEN

15 hommes
15 femmes

12 < 40 ans
18 > 40 ans

10 habitants et usagers du centre-ville de Nantes

10 habitants et usagers de la ville de Nantes

10 habitants des autres communes métropolitaines



Après la remise de l'avis citoyen aux élus en juin, deux représentantes de l'atelier citoyen ont présenté le travail de l'atelier aux membres de la Commission consultative et ont assisté à leur côté aux ultimes auditions des candidats au dialogue compétitif et aux échanges entre élus sur le choix du projet préférentiel.

Les questions du débat citoyen

Dans le mandat citoyen, l'atelier s'engageait à répondre à plusieurs questions :

- Au regard de votre expertise, comment imaginez-vous le pont Anne-de-Bretagne pour demain, inclusif d'usages divers et au bénéfice de toutes et tous dans le cadre d'une ville en transition (enjeux d'aménagement, usages, fonctions, activités, à quelles conditions) ?
- Sur la base des grands éléments de programme confiés aux groupements, dans le cadre du dialogue compétitif, quels points d'attention souhaitez-vous partager avec l'atelier citoyen dans la perspective de son analyse des projets ?

Rappel : les quatre orientations posées en amont par la Collectivité

Pour répondre aux enjeux de mobilités actives, de transport en commun, de circulation, d'espaces publics et de nature en ville, Nantes Métropole avait défini quatre orientations pour la transformation du pont Anne-de-Bretagne. Ces orientations ont servi de base de travail, tant pour les équipes candidates que pour l'atelier citoyen.



1 Un pont partagé, à la circulation apaisée, qui valorise les modes actifs

Le nouveau pont devra être accessible et développer des espaces dédiés aux piétons, sécurisés et apaisés. Il sera également support d'infrastructure pour les vélos, dont le nombre va croître de manière exponentielle, avec le passage d'une voie magistrale vélo.

Il ajoutera une voie de tramway pour un nouveau franchissement de la Loire en transport en commun.



2 Un pont espace public

Le pont transformé offrira un nouvel espace public, au cœur de la métropole, dans la continuité du parcours de la gare à la Loire, vers l'île de Nantes et vers le Bas-Chantenay. Il sera aussi bien sûr un nouvel espace public offert aux habitants des deux rives. Par ses dimensions généreuses, il pourra accueillir des usages du quotidien, de promenade, de contemplation... tout en étant capable de recevoir de grandes manifestations ponctuelles. Pour les habitants et les usagers, ce nouvel ouvrage sera tout à la fois pont-trait d'union, pont-place, pont-jardin, pont-promenade, pont-balcon sur la Loire...



3 Un pont « jardin »

Le pont transformé sera végétalisé, en lien et en contact avec les berges, il sera support de « Nature en ville », de confort pour les usagers (ambiance, agrément, fraîcheur) et prolongera la Trame verte métropolitaine. Sa transformation répondra aux principes d'écoconception, dans une démarche environnementale affirmée selon la séquence Éviter-Réduire-Compenser.



4 Un pont « Ligérien »

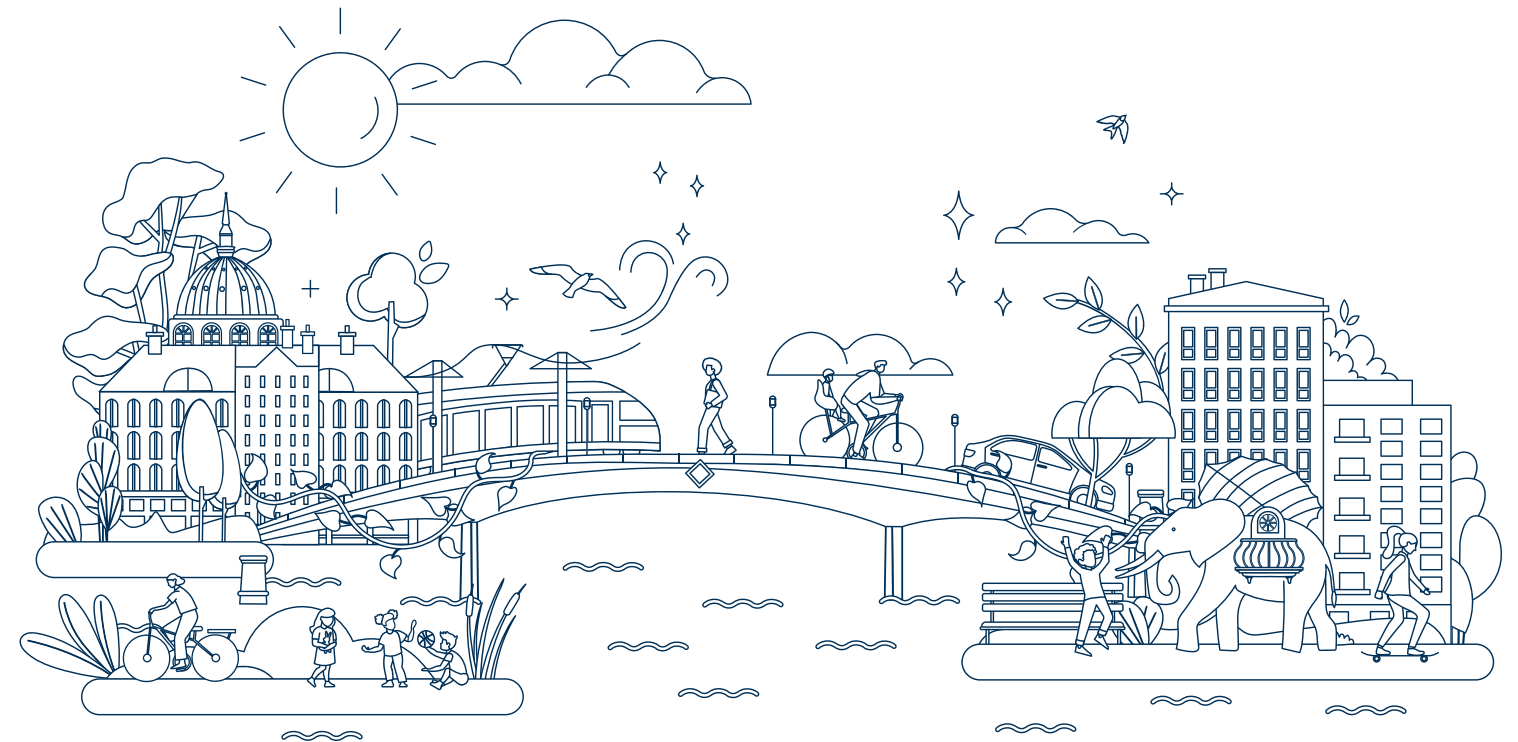
Le nouveau pont sera naturellement tourné vers la Loire, ses vues et ses usages, et intégrera les enjeux/besoin de navigation. Son esthétique sera sobre pour s'intégrer dans le paysage ligérien et préserver de belles vues sur la Loire.



Les grandes étapes de l'atelier citoyen



Les élus ont donné mandat aux membres de l'atelier citoyen le 26 novembre 2021. Ce dernier a participé au processus de dialogue compétitif qui avait pour but de choisir un projet lauréat. Le travail de l'atelier s'est décliné en plusieurs étapes :



Étape 1

Lancement de la démarche :

- Découverte du programme, audition et production d'une première note d'étonnement faisant la synthèse des apprentissages, des enjeux partagés, et des points de vigilance.
- Prise de connaissance des contributions formulées par les instances de gouvernance ouverte de la Métropole.

Novembre 2021 à janvier 2022

Étape 2

- Découverte et analyse des trois projets en compétition.
- Production d'une grille d'analyse, projet par projet, pour préparer les auditions.
- Auditions des candidats sur une durée de deux heures.
- Analyse collective des auditions et des réponses apportées.
- Rédaction, projet par projet, d'une note à destination des candidats faisant synthèse des interrogations, demandes de précisions ou d'évolutions.

Janvier 2022

Étape 3

- Prise de connaissance des trois nouveaux projets sur la base de contributions vidéo et des projets remaniés.
- Analyse des évolutions, des réponses apportées ou non, des justifications.
- Rédaction d'un avis citoyen de synthèse pour alimenter la commission consultative préparatoire à la Commission d'appel d'offres.

Avril à mai 2022

Étape 4

Partager et restituer le Point de vue citoyen sur les projets :

- Remise de l'avis citoyens aux élus référents de la démarche.
- Participation de deux représentantes de l'atelier citoyen à la commission consultative du 11 juillet.

Juin à juillet 2022

L'atelier citoyen : ce sont eux qui en parlent le mieux

Citoyen D.

“ **Nous avons eu un réel sentiment d'utilité.**

« Un atelier citoyen, c'est avant tout une équipe ! La sélection des citoyens est, à mon avis, essentielle pour que le panel soit le plus représentatif possible et j'ai l'intime conviction que notre travail de panel citoyen a réellement été le reflet d'une vision de la population métropolitaine. Tout au long de la démarche, nous avons été accompagnés, de manière très professionnelle et surtout très neutre. Nous avons été formés pour comprendre l'histoire et la technicité des ponts, car personne n'était Prix Nobel de pont parmi nous ! Plus sérieusement, nous n'avions pas de compétences en architecture urbaine.

Nous nous sommes demandé au départ : qu'est-ce qu'on fait là ? Va-t-on être écoutés ?

Nous avons la réponse à ces questions quand nous avons eu les premiers retours des candidats suite à la première audition : nous avons compris là que nous servions vraiment à quelque chose, que notre avis comptait ! Nous avons eu le sentiment que les candidats étaient à notre écoute. Cela a donné de la légitimité à notre réflexion et nous avons eu un réel sentiment d'utilité. »



Citoyenne C.

“ **Nous nous sommes beaucoup investis dans ce projet.**

« C'est très valorisant d'avoir le retour des élus sur notre travail, car nous nous sommes beaucoup investis dans ce projet, nous y avons mis de l'énergie ! Aujourd'hui, nous nous y sommes attachés, et si cela a parfois généré des frustrations, car nous n'étions pas tous d'accord, nous avons surtout passé de bons moments. On voit que le mandat qui nous a été confié n'a pas servi à rien. »



Bertrand Affilé

2^{ème} Vice-président de Nantes Métropole en charge des stratégies de mobilité et des déplacements

“ **C'était un accompagnement sur une année, mais c'est surtout un engagement au long cours.**

« Un grand merci aux citoyens d'avoir consacré du temps, de l'énergie, des efforts sur ce projet. Ils ont réussi à synthétiser leur perception, leur ressenti, tout en étant capables d'intégrer les contraintes techniques, nombreuses sur ce projet particulièrement complexe. Leur vision est riche et l'avis citoyen met en exergue leurs questionnements. C'était un accompagnement sur une année, mais c'est surtout un engagement au long cours. »

Thomas Quéro

Adjoint au maire de Nantes en charge de la Forme de la ville, urbanisme durable, projets urbains et travaux

“ **Le sérieux de votre travail nous a éclairé dans notre prise de décision.**

« Je suis impressionné par le niveau et le sérieux du travail fourni par le panel citoyen, par leurs retours après les différentes réunions, les itérations, le dialogue entre les différents acteurs... Je félicite les membres de ce panel citoyen sur la clarté des enjeux et sur la qualité du document remis : c'est tout à fait conforme à ce que nous attendions d'un avis citoyen pour nous éclairer dans notre prise de décision. »

Bassem Asseh

1^{er} adjoint à la maire de Nantes en charge du dialogue citoyen

« Nous remercions vivement les citoyens pour le travail effectué qu'ils ont réalisé et pour avoir posé les pierres de cette démarche constructive. Dans ce panel, chacun arrive avec son expérience, son histoire... Ils n'ont pas toujours été d'accord entre eux, mais n'ont pas pour autant cherché à tout prix à atteindre un consensus. C'est très bien, car le consensus n'est que très rarement, voire jamais, possible, surtout sur des projets d'une telle ampleur. Je ne m'attendais pas à la puissance de ce processus en deux temps. Cela change la façon de concevoir des projets d'envergure comme celui-ci. Cela me paraît évident de devoir prendre plus de temps. Qu'est-ce que pèsent trois mois de plus dans un processus si cela permet d'obtenir des réponses

“ **Ce processus en deux temps change la façon de concevoir des projets d'envergure.**

enrichies de la part des candidats. Cela améliore considérablement les propositions. »

Christelle Scuotto-Calvez

Vice-Présidente de Nantes Métropole en charge du dialogue citoyen et de la citoyenneté métropolitaine

“ **Une nouvelle fois, les citoyens témoignent de l'intérêt d'être associés aux projets qui transforment la ville...**

« Généralement, la désignation d'une équipe d'architectes n'est discutée qu'entre les services et les élus. La métropole a souhaité l'ouvrir en associant les citoyens à cette étape du projet, si confidentielle.

Après l'avoir menée pour le projet de la place de la Petite-Hollande, Nantes Métropole a souhaité renouveler cette forme de participation citoyenne.

Une nouvelle fois, les citoyens témoignent de l'intérêt d'être associés aux projets qui transforment la ville, l'usage au quotidien de ce pont, que l'on soit habitant-riverain du pont ou habitant de la métropole. »

Le pont imaginé par les citoyens

Le panel citoyen a fait un rêve. Un rêve de pont. Pont lieu de vie, pont spacieux, pont des quatre saisons, pont emblématique, pont exemplaire... Un pont qui enjambe la Loire, relie les habitants, les territoires et les imaginaires.

“ Nous rêvons d’un pont **le plus large possible** pour accueillir divers aménagements et activités. Le pont de nos rêves est **un lieu de vie**, il laisse une large place aux espaces publics, aux espaces de rencontres, piétons et cyclistes sont **éloignés du bruit de la circulation**. On peut flâner ou s’y poser dans des bars, des guinguettes, ou sur un belvédère, les pieds dans le vide face à la Loire, à observer la ville d’un côté et la nature de l’autre, ouvert vers l’Ouest, regarder le coucher du soleil, vers l’océan, quelles que soient les conditions climatiques.

Depuis les rives, nous rêvons d’un **pont clair**, tout à la fois transparent et emblématique, d’une structure légère, qui fait le lien entre le passé, le présent et le futur. Nous rêvons d’un pont autonome en énergie.

Enfin, pendant sa construction, nous rêvons d’un **chantier exemplaire**, propre, silencieux, avec zéro accident du travail, et une attention particulière sur la responsabilité sociétale des entreprises. ”

AVIS CITOYEN DU 16 JUIN 2022



Le marché de conception-réalisation a été attribué, par les élus qui siègent à la Commission d’Appel d’Offres, au groupement mené par l’entreprise GTM Ouest. Ce projet est celui qui répond au mieux aux objectifs fixés par les élus métropolitains et aux attentes du panel citoyen.

Les atouts du projet

Le projet retenu est techniquement solide. Il combine de nombreux points de programme, tant sur les usages que sur l’écoconception.

Le projet réussit l’insertion dans son site urbain et paysager : il s’articule de manière harmonieuse avec le projet d’aménagement du quai de la Fosse, à travers un débouché au Nord amélioré et apaisé. Il présente différents modes de continuité à l’île de Nantes par un prolongement du pont vers le parc des chantiers et le boulevard Léon-Bureau, et de nouvelles passerelles pour rejoindre directement le jardin des Berges et le quai François-Mitterrand. Il est également conçu dans une approche intégrée pour avoir un faible impact sur l’environnement.

Le projet crée un véritable espace public végétalisé sur la Loire, à travers une place à l’Est et un large balcon sur la Loire à l’Ouest. Cet espace public deviendra un lieu de destination, où l’on aura envie de se poser, de s’attarder, d’observer le paysage, de participer à des événements. L’espace du pont sera à la fois apaisé et apaisant. Des espaces végétalisés qui contribuent à la trame écologique avec les berges, qui séparent et agrémentent les espaces piétons à l’Ouest, proposent des usages de détente à l’Est.

Il présente des parcours lisibles et sécurisés pour les différentes mobilités, gages de fluidité et de sécurité : des espaces dédiés confortables, apaisés et sécurisés pour chaque mode, directs et suffisamment larges pour garantir la mise à distance entre eux. Il répond à la demande d’accessibilité universelle du franchissement : ce pont désormais plus plat

Le projet de pont retenu par les élus

favorisera l’accès à tous les publics à l’île de Nantes, et inversement l’accès au centre-ville à tous les habitants et usagers de l’île de Nantes. Le futur pont promet d’être sobre et généreux en largeur et surface, riche en capacité d’accueil et apte à divers usages. Il propose une clarté des parcours, des flux et des espaces pour se poser, déambuler et s’attarder. Il combine un pont franchissement, pont place et un pont promenade. Il propose de multiples liens à la Loire, que ce soit visuel ou de contact grâce à la proximité avec les passerelles.

Le projet présente une bonne approche en matière d’écoconception grâce à une conception sobre et une transformation à faible impact sur l’environnement. Il sera également capable de s’adapter aux évolutions des mobilités, des modes de vie et du climat. Les travaux limiteront les impacts, notamment grâce à la mutualisation avec le chantier du CHU, l’usage de la voie d’eau pour désengorger les voies de circulation terrestres, l’utilisation de matériaux recyclés et biosourcés comme le bois...

A ce stade ce projet comporte encore quelques marge d’amélioration et d’ajustement notamment sur la végétalisation.

Extrait de l’avis citoyen

“ Après avoir auditionné le candidat une première fois, nous avons émis des recommandations qui lui ont été transmises pour ajuster sa proposition. Nous avons reçu une deuxième offre et étudié la prise en compte de nos remarques. Globalement, nous avons le sentiment que le candidat a fait l’effort d’être dans le dialogue avec nous. Il nous a répondu de manière complète, a pris en compte nos suggestions sur certains points et a assumé son parti pris sur d’autres. Ce projet nous séduit grâce à la prise en compte d’une majorité de nos enjeux, à l’humilité et à l’écoute de cette équipe. ”

La composition du groupement

GTM Ouest, mandataire du groupement constitué de : Dietmar Feichtinger Architectes Avec
- Les bureaux d’étude : SCE du groupe KERAN, SBP, Paume (Urbaniste), Ateliers UP+ de SCE (Conception paysagère), Atelier Roland Jeol (Conception lumière),
- Les entreprises : Dodin Campenon Bernard, CIMOLAI
- La création artistique : Compagnie 111

Les réponses de la collectivité à l'avis citoyen

La collectivité s'est attachée à produire une réponse argumentée, construite avec les échanges issus de la commission consultative et validées par la commission d'appel d'offre.

Cette réponse fait état du travail de l'atelier citoyen et reprend les éléments éclairants du projet retenu, priorité par priorité. Elle souligne les points de vigilance identifiés à ce stade, qui feront l'objet d'études plus poussées.

Les cinq enjeux forts identifiés par l'atelier citoyen

Dans l'avis citoyen remis le 16 juin 2022, cinq enjeux ont été présentés de manière synthétique :

1 
L'articulation du futur pont avec l'environnement/le projet urbain global.

2 
La fluidité des déplacements pour tous les usages et usagers.

3 
L'écoconception du pont.

4 
L'esthétique et la symbolique de l'ouvrage dans l'identité nantaise.

5 
La projection dans le futur en anticipant les changements climatiques.

Ces enjeux énoncés par les citoyens sont partagés en plusieurs points par la collectivité.

En effet, la transformation du pont Anne-de-Bretagne implique la prise en compte de nombreux domaines d'intervention de l'action publique : mobilité, commerce, environnement, conception des espaces publics, tranquillité publique...

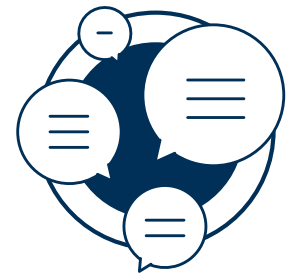
Il interroge, par ailleurs, la fabrique de la ville de demain au regard de nombreux enjeux, dont ceux de transition écologique, d'égalité et de justice sociale.



1 \ UN FUTUR PONT QUI S'INSCRIT DANS LE PROJET URBAIN GLOBAL

Les citoyens attendent

Les citoyens portent une attention première à l'articulation du projet du Pont avec le projet urbain global de la centralité métropolitaine.



La métropole confirme

Le pont Anne-de-Bretagne, véritable point de passage entre le Nord et le Sud, se trouve à la croisée de plusieurs projets urbains et de mobilité d'avenir pour le territoire : aménagement des rives de Loire, de l'entrée ville du Bas Chantenay, du quai de la Fosse, réhabilitation de la Place Gloriette Petite Hollande, création de nouvelles lignes de tramway, de voies magistrales vélo, du nouveau CHU sur l'île de Nantes, passage des habitants du Nord au et du Sud au Nord...

La collectivité veille à apporter une cohérence d'ensemble entre tous ces projets pour mener un nouveau modèle d'aménagement urbain, un espace public conciliant, accueillant et inclusif, qui participe à la transition écologique de la ville.

LES ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ À TRAVERS LE PROJET RETENU

→ Un pont en lien avec les projets urbains existants ou à venir

Quel que soit l'accès choisi, par le quai de la Fosse jusqu'au Mémorial de l'Abolition de l'Esclavage, par le jardin des Berges vers le quai François-Mitterrand, par-dessus et par-dessous l'ouvrage, le pont transformé se connectera et tissera de nouveaux liens avec les espaces publics paysagers à ses pieds. Le pont en lui-même deviendra un lieu de pause dans le parcours des promeneurs, entre le Bas-Chantenay, l'île de Nantes et le centre-ville.

Que l'on se promène à vélo ou à pied, à fauteuil, la transition avec le pont transformé sera douce, avec un nivellement travaillé, un accompagnement végétal et offrira un parcours accessible, lisible, sécurisé et confortable, pour toutes et tous.

L'avis citoyen sur le projet retenu

“ Le projet semble bien répondre aux enjeux de pont place, de pont nature, etc. Et même si nous aurions souhaité disposer de plus de vues du futur pont et de la passerelle à l'Ouest, la réalisation de la maquette et la présentation d'échantillons nous ont fait entrer dans le concret. ”

Côté Nord (Quai de la Fosse)

Le projet du pont s'articulera avec le Quai de la Fosse et ses façades du 18^e, le boulevard de Launay, la place L'Herminier : au Nord comme au Sud, les vues seront maintenues vers les quais et la ville. Le belvédère Ouest favorisera les vues proches et lointaines, à la fois vers le Bas-Chantenay et le grand large, et mettra en relation les espaces publics.

Un réaménagement du quai de la Fosse est prévu pour tous les modes, depuis la rue Mathurin-Brissonneau, sur la rive Nord du pont, faisant un lien avec le secteur Gloriette Petite Hollande et sa future place-parc.

L'arrivée du tramway exige une adaptation du nivellement de la rive Nord. Le projet met donc en place un accompagnement global du nivellement de la tête de pont sur la rive Nord. En amont du pont, un adoucissement de la pente de connexion au Mémorial de l'Abolition de l'Esclavage sera recherché pour respecter la quiétude et l'intégrité du parcours de mémoire. En aval, un rehaussement permettra, au-dessus du quai, de générer une pente douce entre les quais existants et le pont.

Ce qu'il restera à travailler avec le titulaire du marché

Le nivellement, très technique au Nord de l'ouvrage, avec notamment l'accroche au Mémorial de l'Abolition de l'Esclavage, sera à travailler finement.

Côté Sud (Île de Nantes)

Sur le pont Ouest (partie « nouvelle » du pont), les sols se séparent pour préserver les continuités, instaurant une superposition qui permet un ancrage fort avec le jardin des Berges, l'objectif étant de garder les mouvements présents riches d'histoire et d'usages. Le pont s'ouvrira ainsi sur l'esplanade des Nefs par une passerelle suspendue au-dessus du jardin linéaire. Cette structure légère préservera et révélera le plan incliné préexistant à l'agrandissement de l'ouvrage et offrira une transition douce pour rejoindre le jardin des Berges. Le jardin linéaire plongera vers le jardin des Berges, dont l'esprit sera conservé au maximum avec une pelouse maintenue libre de toute plantation (pelouse qui sera remise en état après le départ des installations de chantier). Les déplacements seront rendus aisés vers la future station de tramway Parc des chantiers, et vers le quai François-Mitterrand.

CONCERNANT LA FLUIDITÉ :

L'avis citoyen sur le projet retenu

“ Sur la gestion des flux, la proposition tient compte de nos alertes sur la sécurité des usagers les plus fragiles, piétons et cyclistes. Pour ces usagers, il est essentiel d'éviter les seuils accidentogènes. Pour les cyclistes, si nous observons avec satisfaction la réduction du nombre d'angles droits sur les pistes cyclables, il faut rester vigilants sur la séparation des pistes cyclables encadrées d'un côté par les piétons et de l'autre par les voitures. À la lecture de cette nouvelle proposition, nous observons des améliorations sur les raccordements au Nord et au Sud ; mais nous repérons maintenant des incohérences entre la voie magistrale vélo sur le pont et la connexion avec celle du boulevard Léon-Bureau et craignons des encombrements aux intersections.

Pour les piétons, la présence de zones tampons nous rassure pour traverser d'Est en Ouest. Des sas en cas de congestion des vélos pourraient également être prévus. Les aménagements et leur agencement répondent aux priorités identifiées par notre groupe dès le début de nos réflexions. Cependant, les scénarii d'usages proposés à ce stade ne prennent en compte que les heures creuses ; la prochaine étape sera donc celle de penser plus précisément la localisation et la coordination des feux de circulation pour assurer la sécurité de tous les usagers, tout comme la fluidité des déplacements sur le pont, ainsi qu'à ses abords. ”

LES ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ À TRAVERS LE PROJET RETENU

→ Un pont qui garantit une place pour chaque flux

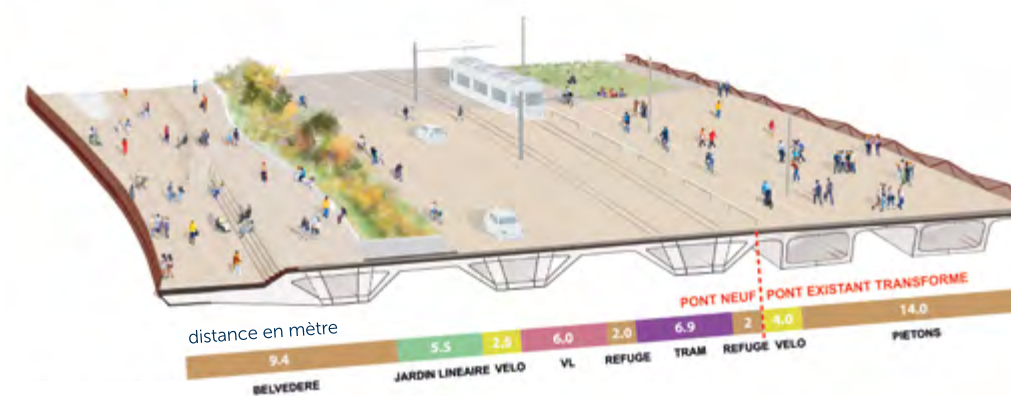
Pour garantir un espace partagé apaisé, le projet prévoit une mise à distance des différents flux limitant les conflits d'usages. Chaque flux trouvera donc sa place sur l'ouvrage. Au-delà des larges cheminements piétons de part et d'autre, ce sont de véritables espaces publics qui se développent : à l'Est tournés vers la ville historique et à l'Ouest ouverts vers la Loire dite maritime. Les voies de circulation sont volontairement distinguées de ces espaces publics afin d'offrir de véritables qualités d'usages. Le pont existant (pont Est), qui mesure 18 m de large, sera dédié à un large espace piéton et planté, ainsi qu'à une piste vélo

bidirectionnelle. Le nouvel ouvrage, accolé à l'Ouest, intégrera quant à lui la plateforme tramway pour les nouvelles lignes de 6 et 7, une voie voiture en double sens, une piste vélo monodirectionnelle dans le sens Nord-Sud et un large belvédère piéton, d'environ 9 m de large, séparé des voies de circulation.

Ainsi, dans la nouvelle largeur du pont, les mobilités se partageront l'espace, avec une large part laissée aux piétons et aux cyclistes, dans le respect du référentiel des Aménagements Cyclables.

Le projet propose des espaces larges et dédiés à chaque flux, directs et lisibles de manière à traverser la Loire de manière fluide pour chaque mode. Ces dispositions de prise en compte des usages et objectifs de chacun des modes visent à une cohabitation apaisée sur ce nouvel espace public.

Le partage des espaces sur la totalité du pont



43 %
Piétons

17 %
Espaces plantés

13 %
Vélos

11 %
Voiture

17 %
Tram



2 \ UN PONT, ZONE DE FLUIDITÉ ET D'INCLUSION

Les citoyens attendent

“ Nous aurons trois points d'attention particuliers : la circulation des véhicules d'urgence en lien avec le futur CHU, les aménagements des abords et la vie du pont la nuit. La séparation marquée ou le mélange total des flux reste un sujet ouvert. Nous évaluerons cette cohabitation selon deux indicateurs : la sécurité des déplacements et l'accessibilité des plus fragiles. ”

La métropole confirme

Cette priorité s'accorde pleinement avec les politiques publiques de Nantes Métropole, notamment sur la volonté de la collectivité d'être :

- Une métropole créatrice de nouvelles manières d'habiter le territoire, qui offre un espace public à vivre, sobre, durable et respectueux des identités locales, pour toutes et tous.
- Une métropole plus accessible, qui assure un cadre de vie de qualité et promeut le bien-vivre ensemble.
- Une métropole qui soigne et apaise l'espace public afin d'en faire un espace plus partagé et propice à tous les modes de déplacement.
- Une métropole qui permet une accessibilité à tous les grands équipements notamment le CHU.

CONCERNANT LA COHABITATION, L'USAGE DES ESPACES PUBLICS ET LA SÉCURITÉ :



L'avis citoyen sur le projet retenu

“ L'espace public est volontairement dissymétrique et divisé en deux espaces à vivre, chacun différemment : une grande scène place publique à l'Est face à la ville et un balcon promenade sur la Loire à l'Ouest. Les emmarchements végétalisés entre les voies de circulation et le balcon promenade à l'Ouest différencient clairement et sécurisent les usages. Les liens avec la Loire sont significatifs. Le projet est à la fois séduisant et rassurant. Il est séduisant par les espaces à vivre qu'il propose, et rassurant sur la gestion des flux.

Quelques doutes et réserves subsistent sur la fluidité des flux et la vie des espaces publics au quotidien.

Sur le confort des espaces publics en lien avec la sécurité, l'espace public à l'Ouest est séquencé avec différents niveaux qui sécurisent les usages et qui créent des espaces protégés, séparés des voies de circulation. ”

LES ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ À TRAVERS LE PROJET RETENU

→ Un pont qui favorise la cohabitation et l'apaisement

À ce stade de la proposition, du point de vue de la conception et de l'aménagement, le projet offre un premier facteur essentiel de sécurisation, par ses perspectives dégagées sur tout le périmètre du pont, permettant donc de voir, d'être vu, et de nourrir un sentiment de sécurité. Le maintien d'un cadre apaisé favorable au développement des flux et le confort d'usage des modes doux sont au cœur du bon fonctionnement de ce nouvel espace public.

Les éléments paysagers, notamment le jardin linéaire, constitueront une protection naturelle pour plusieurs espaces piétonniers. En effet, ce jardin sera séparé des voies de circulation par un mobilier en acier continu formant un « ruban » vertical, de hauteur variable, pour maintenir les volumes de terre végétale, sauf au droit des traversées. La végétation basse (40 à 50 cm) mise

en place dans le Y formé par le tramway contribuera aussi à la sécurisation de cet espace. Des bordures de 2 cm de vue pourront, par exemple, être mises en place le long du linéaire de la piste cyclable unidirectionnelle Ouest. Enfin, les plissements des « coussins enherbés » développant des assises, à l'Est de l'ouvrage, visibles depuis la chaussée, participeront au sentiment de sécurisation.

Sur l'espace dédié à la place, les espaces seront dégagés, les assises lisibles et l'encombrement par le mobilier adaptable selon les séquences événementielles sur la Loire. L'apaisement de cet espace se traduira par la présence de bancs, au sol et sur le linéaire des coussins.

Les espaces de circulation motorisée seront contenus dans une zone à vitesse limitée à 30 km/h, comme c'est la norme dans la ville de Nantes. De part et d'autre de la plateforme tramway seront aménagés des refuges piétons linéaires pour permettre la traversée piétonne de manière sécurisée.

Le projet sera pleinement compatible avec un maintien de l'accessibilité des services de police et de secours. Le passage des véhicules d'urgence, en direction du futur CHU, s'effectuera sur les voies de tramway, depuis le carrefour de la rue Mathurin-Brissonneau. Plusieurs démarches et dispositifs de sécurité sont prévus à ce stade du projet qui devra faire l'objet d'une étude de sécurité publique réglementaire.

Ce qu'il restera à travailler avec le titulaire du marché

Le raccord de la voie magistrale vélo bidirectionnelle à l'Est du pont devra se faire harmonieusement au boulevard Léon-Bureau qui accueillera deux pistes vélo monodirectionnelles. Le stockage des cycles, au moment des traversées Est-Ouest, sera à travailler de manière approfondie.

CONCERNANT LA SÉCURITÉ LA NUIT :

LES ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ À TRAVERS LE PROJET RETENU

→ Un pont espace de sécurité, de jour comme de nuit

Le projet d'aménagement du pont propose des ambiances paysagères différentes, sur toute la largeur du pont et sur ses abords. Ces ambiances s'accompagneront d'une lumière adaptée aux différents moments de la nuit. De multiples éclairages d'ambiance mettront en lumière l'ouvrage de manière indirecte, dans un souci de sobriété lumineuse, de sobriété environnementale et d'épure architecturale, tout en contribuant au sentiment de sécurité sur le pont. Les garde-corps serviront de support à un éclairage intégré qui accompagnera l'utilisateur tout le long de la traversée du pont. Les zones de croisement seront confortablement éclairées et les différents usages sur la largeur du pont seront marqués. En approche des traverses, les lumières au sol contribueront à la sécurisation et aux co-visibilités entre usagers des différentes mobilités.

L'éclairage principal sera assuré par des mobiliers de type « colonne ». Cet objet lumineux, souple d'utilisation, permet d'apporter à la fois un éclairage homogène, mais aussi en mesure de mettre en scène l'espace public à certains endroits. À ces colonnes, s'ajouteront des mâts LAC pour les tramways (Lignes Aériennes de Contact), luminaires sobres et discrets, qui apporteront le juste éclairage sur les zones véhiculées (chaussée, voie tramway et deuxième piste cyclable). Ils seront idéalement situés entre la chaussée et la voie de tramway. Les optiques de ces projecteurs permettent d'axer la lumière sur la chaussée et sur la piste cyclable, tout en respectant la luminosité naturelle nécessaire à la trame noire

Ce qu'il restera à travailler avec le titulaire du marché

Les usages nocturnes seront à travailler plus en détail.

CONCERNANT L'INCLUSION :

LES ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ À TRAVERS LE PROJET RETENU

→ Un pont qui encourage l'inclusion de toutes et tous

L'un des objectifs principaux du projet consiste à faire du pont Anne-de-Bretagne un lieu accessible à tous, pour permettre de franchir en toute sécurité la Loire, mais aussi de pouvoir s'y poser le temps de la traversée ou pour y admirer le paysage.

L'avis citoyen sur le projet retenu

“ Autre sujet lié à la sécurisation des déplacements, l'éclairage nocturne a été traité en détail. Il y a des effets crescendo de lumière, des panneaux chargés par énergie solaire, des équipements Bluetooth, des systèmes de détection, ça a l'air très bien. ”

du corridor végétal. Leur point d'éclairage sera situé à 7 mètres de hauteur côté chaussée et voies vélo et à 8,5 mètres côté voie de tramway.

Pour la passerelle située sous le pont, rive Sud vers le jardin des Berges, un éclairage sera, comme sur le pont, intégré dans le garde-corps de rampes ciseaux créées sur tout le linéaire non submersible. Pour les parties basses, submersibles, l'éclairage se fera par le dessus avec des lumières disposées sur la face inférieure du pont. Cet éclairage permettra d'assurer la traversée sous l'ouvrage en toute sécurité. Pour inviter le promeneur à emprunter cette passerelle la nuit, l'éclairage de valorisation des piles du pont contribuera à la création d'une ambiance chaleureuse et confortable.

L'avis citoyen sur le projet retenu

“ Nous évaluerons cette cohabitation selon deux indicateurs : la sécurité des déplacements et l'accessibilité des plus fragiles. ”





Sur la partie Ouest, le vaste espace piéton belvédère sera réalisé avec un revêtement de bois antidérapant. Les piétons, dans leur diversité d'usages et de mobilités (poussettes, fauteuils roulants, cabas à roulettes, etc.), auront accès à ce belvédère et seront isolés des flux rapides par le filtre du jardin linéaire qui offre une protection naturelle. Pour devenir accessible aux personnes à mobilité réduite et personnes en fauteuil roulant, le parcours doit présenter une pente de 4 % maximum. Le pont actuel sera, pour ce faire, abaissé de 50 cm sur sa partie centrale, afin d'offrir la pente la plus douce possible tout en garantissant la passe navigable. Dans le détail, les pentes en travée de rive et sur les passerelles vers le quai François-Mitterrand seront au maximum à 4 % et, au centre du pont, au maximum à 2 %.

En revanche, la passerelle descendant depuis le pont vers le jardin des Berges présentera une pente supérieure à 4 %, mais des parcours alternatifs, accessibles pour tous les modes, sont proposés par ailleurs via l'Esplanade des Machines ou via les passerelles ciseaux du quai François-Mitterrand.

Par ailleurs, les problématiques de guidage des personnes aveugles et mal voyantes seront assurées via des dispositifs qui faciliteront l'orientation des usagers sur les larges espaces piétons de l'ouvrage (notamment côté Ouest de l'ouvrage via le signallement et l'évitement des emmarchements). Le guidage s'appuiera sur les dispositifs existants en rives de Loire (dalles podotactiles des passages piétons notamment). Les solutions envisagées pourront être strictement normées (bandes de guidages) ou intégrées aux aménagements (bordure, chasse-roue, etc.).

Des espaces de repos prennent place tout au long du pont et permettent une appropriation collective ou des moments de répit le long de la traversée pour des publics plus vulnérables.

Ce qu'il restera à travailler avec le titulaire du marché

Une grande attention sera portée à la tenue dans le temps du platelage bois pour garantir un parfait usage par tous du balcon sur la Loire. Ce projet sera démonstrateur pour l'usage du bois sur l'espace public.



3 L'ÉCOCONCEPTION DU PONT

LES ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ À TRAVERS LE PROJET RETENU

→ Un pont qui concrétise les transitions à l'œuvre dans la métropole

Plusieurs critères d'écoconception sont à l'œuvre aussi bien dans la conception que dans la mise en œuvre du projet de transformation du pont Anne-de-Bretagne.

Les citoyens attendent

“ Le futur pont doit être exemplaire d'un point de vue social et environnemental, et répondre aujourd'hui aux enjeux de demain. Le pont devra assurer réversibilité et adaptabilité dans une perspective d'évolution des mobilités et de changement climatique. Les matériaux employés, recyclés, recyclables, devront être à bénéfices multiples : pour l'environnement global avec l'impact carbone, comme pour l'environnement local avec les îlots de chaleur. La végétation devra être adaptée à l'environnement du site. Un pont emblématique s'incarne dans l'innovation, il pourrait produire sa propre énergie à partir de sources renouvelables, et anticiper la gestion du risque inondation. ”

Pour la conception du projet,

l'écoconception porte sur la végétalisation qui sera adaptée à l'environnement du site, capable de faire face au réchauffement climatique, d'apporter de la fraîcheur et de l'ombrage, et d'évoluer avec le pont et ses usages de demain.

Sur un tel ouvrage, suspendu, il n'est pas possible de planter des arbres. Il est par contre possible de créer un jardin « suspendu », planté, qui assure une trame écologique, verte et brune, entre les deux berges. Demain, les espaces plantés sur l'ouvrage occuperont une largeur moyenne de 5 mètres sur les bordures du pont et assureront aussi une fonction de sécurisation des flux. Le jardin linéaire et ses 20 à 80 cm de pleine terre, ses coussins enherbés et ses abords végétalisés, étendront la trame verte en créant une nouvelle continuité écologique de part et d'autre de la Loire. Avec son corridor écologique, connecté à la promenade nantaise, il s'intégrera dans le paysage ligérien aux côtés des rives des jardins maritimes, de la canopée des arbres du Mémorial de l'Abolition de l'Esclavage, de la végétation du quai François-Mitterrand et du jardin des Berges. Ce continuum végétal du jardin linéaire accompagnera les promeneurs, qui trouveront au centre du pont un espace public libre, qualitatif, aménagé et planté d'une variété d'espèces végétales propres aux rives ligériennes.

Les aménagements paysagers imaginés permettront la création d'un corridor écologique de déplacement, avec habitats et abris, pour les différents groupes de la petite faune locale associée à la trame verte : insectes, lézards des murailles, avifaune avec les arbustes à baies...

Par ailleurs, au niveau du belvédère en bois, à l'Ouest, le pont sera perméable et l'eau pourra s'écouler librement entre les lattes.

Concernant la réversibilité du pont, la capacité d'évolution des espaces permettra dans l'avenir de donner une plus grande part aux modes actifs. Une part qui continuera certainement d'augmenter sur tout le territoire métropolitain au regard du changement d'usage de la voiture individuelle.

La métropole confirme

Cette priorité converge avec les politiques publiques de Nantes Métropole, notamment sur la volonté de la collectivité d'être :

- Une métropole qui préserve les ressources et qui s'inscrit pleinement dans une démarche d'évitement des impacts ou, à défaut, de réduction et de compensation de ceux-ci.
- Une métropole qui prend en compte des enjeux de biodiversité et qui donne davantage de place à la nature en milieu urbain dans les projets mobilité.

L'avis citoyen sur le projet retenu

“ Nous avons noté une attention particulière quant à la provenance des matériaux, à la réduction de la maintenance, à l'origine et à l'entretien des végétaux. Il nous semble que ces points devront être précisés par la suite pour apporter plus de garanties. La hauteur des végétaux semble apporter de l'ombre et la maille des garde-corps paraît nous protéger du vent. Là encore, il nous semble important d'avoir plus de garanties et peut-être un traitement encore plus adapté aux conditions spécifiques d'un pont. La prévision des crues est considérée. Si la proposition ne semble pas aller plus loin dans la prise en compte des événements climatiques à venir, elle nous semble faire la démonstration de la capacité de l'équipe à s'adapter. ”

Pour la mise en œuvre du chantier, l'écoconception portera principalement sur les matériaux employés, les matériaux réemployés, recyclés et/ou recyclables, et leur acheminement. Les bénéfices recherchés sont multiples : pour l'environnement global par la réduction de l'impact carbone et leur durabilité, comme pour l'environnement local par la limitation des îlots de chaleur. La conservation de la structure existante, la valorisation des déchets du chantier, l'acheminement des nouveaux matériaux par transport fluvial inscriront ce chantier dans l'adaptation et la sobriété environnementale.

Concernant l'organisation du chantier avec les habitants : l'un des critères du règlement de consultation portait sur l'insertion professionnelle. Il était attendu un nombre d'heures d'insertions parmi l'ensemble des heures du chantier, ainsi qu'un véritable accompagnement et parcours d'insertion professionnelle pour des personnes éloignées de l'emploi. L'offre retenue est très satisfaisante sur la démarche d'insertion avec une structure interne (Vinci pour l'insertion et l'emploi en lien avec des acteurs locaux) dédiée à l'accompagnement et au suivi des personnes en insertion.



L'avis citoyen sur le projet retenu

“ Sur la recherche d'une identité emblématique du pont, le design de la passerelle à l'Ouest rassemble les caractéristiques d'une identité : il propose à la fois une vision esthétique “à la Nantaise” et des fonctionnalités attrayantes. C'est cet assemblage entre une vision esthétique et les usages qui nous intéresse.

L'identité du pont propose un traitement attentionné de l'existant avec la mise en valeur des piles du pont transbordeur. Le pont entretient un lien à la Loire avec la claire-voie des caillebotis, le travail sur la végétation ligérienne et l'aspect maritime des piles. Enfin, des espaces pour flâner et se poser sont prévus avec une nouvelle proposition intéressante de coussins de verdure. L'appel à un artiste dans la continuité de ce qui existe sur le boulevard Léon-Bureau (bien que les traversées piétonnes ne fassent pas l'unanimité dans notre groupe), l'intervention d'étudiants de l'école de design et de structures locales, les installations

permettant l'accueil d'événements sur le pont, ou encore les animations prévues en phase chantier sont autant de détails qui contribueront à construire la future identité et la future vie de ce pont. Si l'épaisseur des piles bénéficie d'un traitement particulier, il nous semble que leur paroi est moins travaillée, et qu'elle pourrait faire l'objet d'une appropriation par des artistes par endroit, notamment le long des cheminements sous le pont.

Nous avons le sentiment d'un équilibre entre l'usage et l'esthétique. La proposition cherche bien, d'une part, à fluidifier les déplacements et, d'autre part, à créer un pont emblématique du territoire nantais. Pour autant, il y a un vrai débat sur les garde-corps en acier Corten au sein de notre groupe. Les arguments se confrontent entre ceux qui comprennent la référence à un passé industriel et ceux qui la critiquent considérant qu'il faut se tourner vers l'avenir : la rouille fait parler d'elle ! ”



4 \ L'ESTHÉTIQUE ET LA SYMBOLIQUE DU PONT

Les citoyens attendent

“ Comme il y a autant de définitions du beau que de personnes, nous affirmons la nécessité de dessiner un pont dont l'architecture et les spécificités seront propres au territoire nantais, à l'île de Nantes, à la Loire. Il doit s'insérer dans un contexte urbain, historique et naturel spécifique. Il doit nous livrer des sensations en lien avec la culture nantaise des machines et autres spécialités locales. Notre deuxième priorité consiste à faire du futur pont Anne-de-Bretagne un espace emblématique. S'accorder sur les éléments qui vont rendre ce pont beau ne nous semble ni possible ni intéressant. En revanche, nous nous accordons sur la recherche d'une identité à la nantaise. ”

La métropole confirme

Cette priorité s'accorde pleinement avec les politiques publiques de Nantes Métropole, notamment sur la volonté de la collectivité d'être :

- Une métropole qui mesure l'importance environnementale de la Loire, la singularité de son patrimoine passé ou à venir et qui imagine de nouveaux futurs pour son fleuve.
- Une métropole qui veille à révéler l'histoire commune de son bassin de vie, qui garantit l'accès, la conservation et la diffusion de toutes les mémoires, qui prend soin de son territoire et qui s'engage autour de ses patrimoines, matériels et immatériels.

LES ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ À TRAVERS LE PROJET RETENU

→ Un pont qui s'insère harmonieusement dans le paysage nantais



Tout l'enjeu esthétique est de transformer le pont, de fusionner l'ouvrage existant dans un ouvrage plus grand, en garantissant la perception d'un ouvrage unique. La volonté de Nantes Métropole est bien d'avoir un impact relativement neutre sur le plan visuel, de conserver les vues sur la Loire, d'avoir une insertion harmonieuse dans l'environnement urbain du quai de la Fosse, du Mémorial de l'Abolition de l'Esclavage et de l'île de Nantes, en assurant un dialogue harmonieux entre le pont conservé et l'ouvrage d'art à venir.

De nombreux marqueurs de l'identité nantaise s'exprimeront :

- Le projet préservera et mettra en valeur le patrimoine et le paysage existant : le quai de la Fosse, le Mémorial, les piles du pont transbordeur, avec une transition en douceur vers le jardin des Berges qui retrouvera son côté naturel après les travaux.
- Le projet permettra la création d'un espace public de dimension métropolitaine, aux usages multiples, quotidiens comme événementiels, dans la culture historique de l'espace public métropolitain... Événements nautiques et festifs, comme le 14 juillet ou le passage de l'Éléphant, y trouveront toute leur place!
- Avec ses larges espaces publics, le pont s'inscrira dans la dynamique métropolitaine de l'écomobilité sécurisée et confortable, une métropole « marchable ».

- Des espaces publics accessibles et apaisés pour toutes et tous.
- Les matériaux qu'il utilisera feront écho à l'île de Nantes et à la Loire.
- L'emploi du bois en fera un projet démonstrateur, avec l'École Supérieure du Bois et les acteurs de la profession en essor sur la métropole.
- Le lien et le dialogue avec la Loire, à travers les perméabilités visuelles depuis le belvédère Ouest, à travers le garde-corps, à travers les passerelles.
- Les piles feront écho aux pontons, à l'histoire portuaire de la ville et permettront de suivre l'évolution de la hauteur du fleuve.
- Les garde-corps des deux rives sont proposés, pour le moment, en tôle de métal déployé Corten. La composition de ce matériau induit une fine couche d'oxydation qui se stabilise et protège la structure dans le temps, sans nécessiter de peinture ou de remises en peinture. Outre son intérêt en termes d'écoconception, d'entretien et de maintenance, ce matériau fait écho au passé maritime de l'île de Nantes.
- Des passerelles légères, soumises au marnage, sont conçues pour être les plus transparentes possibles pour le régime hydraulique de la Loire.

Ce qu'il restera à travailler avec le titulaire du marché

Les garde-corps pourraient être amenés à faire l'objet d'un retravail : leur couleur, le matériau utilisé et le niveau de transparence pourront évoluer pour assurer la bonne insertion de l'ouvrage dans le site urbain et le grand paysage, en lien avec les bâtiments environnants et avec la Loire. Ils devront, bien sûr, toujours assurer le confort d'usage lors de vents forts.

Les démarches artistiques proposées seront à travailler pour garantir toute la fonctionnalité et la lisibilité du projet : transversalités piétonnes sur l'ouvrage, lien à l'histoire, fresque...



L'avis citoyen sur le projet retenu

“ Dans la construction du pont, l'équipe abaisse l'ancien pont, dans sa conception, elle propose un pont complètement plat, rendant plus faciles les adaptations en fonction des évolutions à venir. Le traitement de la végétation est intéressant. Il propose des situations variées en utilisant des strates végétales de différentes hauteurs, de différentes couleurs tout en permettant des perspectives sur la Loire pour contempler le grand paysage. À l'Est, le tapis végétalisé et sa pelouse sur la partie est constituent un espace "vide" intéressant en termes de possibilité d'appropriation ; néanmoins il nous interroge quant à son évolution dans le temps et son entretien notamment en cas de forte pluie.

Un pont emblématique s'incarne dans l'innovation, il pourrait produire sa propre énergie à partir de sources renouvelables, et anticiper la gestion du risque inondation. ”



5 LA PROJECTION DANS LE FUTUR AVEC L'ANTICIPATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Les citoyens attendent

“ Les enjeux auxquels le futur pont devra répondre sont nombreux et complexes. Il reste encore des choix à faire, et en particulier celui de la prise en compte du changement climatique (montée des eaux, îlots de chaleur, vents, événements pluvieux, etc.), ainsi que la prise en considération des évolutions des mobilités. À défaut d'anticiper tout cela, il est essentiel de penser les conditions d'adaptation et de réversibilité. ”

La métropole confirme

Cette priorité converge avec les politiques publiques de Nantes Métropole, notamment sur la volonté de la collectivité d'être :

- Une métropole qui déploie des aménagements contribuant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.
- Une métropole qui encourage les transitions, notamment à se déplacer autrement, et qui assure la promotion des modes de consommation et de production bas carbone (économie circulaire, alimentation, constructions biosourcées, commande publique).
- Une métropole qui engage des réflexions pour s'adapter, mieux vivre dans un climat plus chaud, qui se prépare à de nouveaux types d'événements climatiques extrêmes.

LES ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ À TRAVERS LE PROJET RETENU

→ Un pont qui tient compte des changements climatiques

L'adaptation au changement climatique est un point de vigilance important pour la collectivité. La transformation du pont Anne-de-Bretagne doit, bien évidemment, anticiper les aléas climatiques extrêmes et mieux se préparer à vivre dans un climat plus chaud.

Le jardin linéaire constituera un nouvel espace de biodiversité, inspiré par la Loire et ses méandres, exposant différentes strates végétales et mêlant différents milieux naturels ligériens dans une palette végétale unique : plus humides côté berges et plus secs au centre du pont. Une palette végétale indigène sera associée à des espèces horticoles capables de s'adapter au milieu ligérien et aux changements climatiques. Les espèces végétales relèveront d'un panel résilient vis-à-vis des fortes chaleurs et d'une hygrométrie dégradée.

La conception de l'ouvrage prend déjà en compte l'augmentation des événements extrêmes (pluie, vents, fortes chaleurs plus durables et plus intenses, pics de canicule...). Face aux fortes et importantes pluies d'automne, à l'élévation du niveau de l'océan et par voie de conséquence des estuaires, le pont Anne-de-Bretagne restera accessible et ces événements climatiques n'auront pas d'impact sur la durabilité de sa structure.

Face aux fortes chaleurs, épisodes caniculaires, à la dégradation de l'hygrométrie, l'ouvrage, ses aménagements et sa végétation seront capables de s'adapter. Le choix de matériaux clairs et d'une végétalisation, importante et colonisable par la microfaune, participera à la réduction de l'effet îlot de chaleur. L'espace capable de la place centrale sera en mesure d'accueillir des aménagements temporaires ou durables (voiles tendues, ombrages, sprinklers...) pour des ambiances et agréments renouvelés au fil des saisons. Face à des vents plus intenses, avec un effet couloir de la Loire

impliquant des vitesses de vent importantes sur le pont, le sentiment de sécurité des usagers sera renforcé par la pose de garde-corps adaptés, jouant un rôle atténuateur et déviateur. Le jardin linéaire se développant en hauteur viendra renforcer encore l'action de sécurisation. La place centrale sera aussi en mesure d'être équipée d'alcôves ou de mobiliers adaptés à l'enjeu.

Le renforcement structurel du tablier de l'ouvrage offrira une grande souplesse vis-à-vis des futures évolutions d'usage, dont celles liées au climat. Ce renforcement augmentera mécaniquement la capacité portante de l'ouvrage, par rapport à sa situation actuelle. Le tablier renforcé sera d'ores et déjà adapté à la mise en œuvre de nouvelles charges de superstructures ou d'équipements liées aux modifications climatiques (végétation, ombrières, etc.) ou encore aux évolutions réglementaires de dimensionnement. Les équipements, tels que les joints de dilatation, seront adaptés à de plus fortes amplitudes de températures.

L'ouvrage restera apte au service en cas de crue millénaire et garantit ainsi l'accès au secours vers le futur CHU. Les fondations profondes préserveront la structure des risques d'affouillements (dégradations par les forts courants).

Ce qu'il restera à travailler avec le titulaire du marché

Le projet devra être approfondi sur le sujet de la végétalisation pour présenter un aspect plus massif, offrir plus d'ombrage, de fraîcheur et de confort d'usage.

Les prochaines étapes

Septembre 2022

**ATTRIBUTION DU
MARCHÉ À L'ÉQUIPE
RETENUE**

Printemps 2023

**FINALISATION
D'UN AVANT-
PROJET**

Automne 2023

**ENQUÊTE
PUBLIQUE
(À TITRE
PRÉVISIONNEL)**

Printemps 2024

**ÉCHÉANCES
PRÉVISIONNELLES
D'OBTENTION DES
AUTORISATIONS
ADMINISTRATIVES**

2^e semestre 2024

**PRÉPARATION
DU CHANTIER ET
DÉMARRAGE DES
TRAVAUX**

Les suites du dialogue citoyen

- Le 6 octobre prochain un temps de partage du projet sera proposé aux membres des différentes instances métropolitaines de gouvernance partagée.
- Un groupe de suivi, composé de deux représentants de chaque instance ainsi que deux membres de l'atelier citoyen suivront l'avancée du projet d'octobre 2022 à octobre 2023.
- A l'automne 2023 (date prévisionnelle) l'enquête publique, dans le cadre du projet de développement des nouvelles lignes de transport en commun, permettra, notamment, un large partage du projet.

En savoir plus : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/dnlt/presentation/presentation>

